

Séance du lundi 14 septembre 2026

Membres en exercice

: 15

Date de la convocation: 07/09/2026

Présents : 13*quatorze septembre deux mille vingt-six , l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Béatrice BORT, en salle du conseil municipal.***Votants: 15****Secrétaire de séance:**

Édith ESCOURROU

Présents : Martial BESSIEUX, Béatrice BORT, Guy BOURDON, Anick COMBE, Dominique COMBE, Édith ESCOURROU, Michel LOPEZ, Christine MOREL, Alexandre PACHOUTINSKY, Alda Maria PENELA, Chantal ROLLAND, Claude SANTORO, Anne - Erell TOR**Représentés:** Hélène BENAZET - TOUZAN représentée par Édith ESCOURROU, Julien ESCOURROU représenté par Anick COMBE**Excusés:****Absents:****Objet: Solidarité en faveur de POMAS - DE_2026_0048**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1111-1 du CGCT ;

Le lundi 24 août, une tornade d'une intensité exceptionnelle a balayé la commune de POMAS, impactant lourdement 300 habitations et causant plusieurs dizaines de blessés.

Afin de faciliter la remise en état des équipements publics endommagés et la reconstruction des services essentiels de proximité, l'association des maires de l'Aude (AMA), avec le soutien de l'association des maires de France (AMF), a activé un fonds de solidarité pour recueillir les dons des collectivités territoriales, des entreprises et des citoyens.

Sensible aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la commune de HOMPS tient à apporter son soutien et sa solidarité à la commune de POMAS.

Aussi, il est proposé au conseil municipal que la commune de HOMPS contribue à soutenir la commune de POMAS dans la mesure de ses capacités, de la manière suivante :

Faire un don d'un montant de 1 000€ à l'association des maires de l'Aude

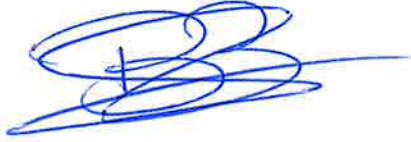
Siège social :
Maison des Collectivités
85 avenue Claude Bernard
CS 60050
11890 CARCASSONNE CEDEX

Le conseil municipal, après avoir entendu ce rapport et délibéré,

- **approuve** ce soutien financier,
- **autorise** Madame le maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Pour: 14 Contre: 1 Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré,
Madame le maire, **Béatrice BORT**



Date de transmission de l'acte: 15/09/2026

Date de reception de l'AR: 15/09/2026

011-211101720-DE_2026_0048-DE

A G E D I